



Prolongement de la cale débarcadère : plan, profil en long et en travers, selon la ligne AB, 1873 (AD 22)

IVR53_20042204469NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Pelaud de La Tribonnière

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation